

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant affectation des postes diplomatiques de la carrière
extérieure de Wallonie-Bruxelles International. - Extrait**

A.Gt 02-05-2019

M.B. 13-06-2019

Le Gouvernement de la Communauté française,

Arrête :

Article 1^{er}. - M. David ROYAUX est désigné en qualité de Délégué général Wallonie-Bruxelles à Bucarest.

Article 2. - M. Yann GALL est désigné en qualité de Délégué général Wallonie-Bruxelles à Dakar.

Article 3. - Mme Fabienne REUTER est désignée en qualité de Déléguée générale Wallonie-Bruxelles à Genève.

Article 4. - Mme Kathryn BRAHY est désignée en qualité de Déléguée générale Wallonie-Bruxelles à Kinshasa.

Article 5. - M. Benoît RUTTEN est désigné en qualité de Délégué général Wallonie-Bruxelles à La Haye.

Article 6. - M. Marc CLAIRBOIS est désigné en qualité de Délégué général Wallonie-Bruxelles à Paris.

Article 7. - M. Maxime WOITRIN est désigné en qualité de Conseiller près la Délégation générale Wallonie-Bruxelles à Paris.

Article 8. - Mme Sharon WEINBLUM est désignée en qualité de Déléguée générale Wallonie-Bruxelles à Québec.

Article 9. - M. Motonobu KASAJIMA est désigné en qualité de Délégué général Wallonie-Bruxelles à Rabat.

Article 10. - M. Eric POPPE est désigné en qualité de Délégué général Wallonie-Bruxelles à Santiago du Chili.

Article 11. - M. Christian SAELENS est désigné en qualité de Délégué général Wallonie-Bruxelles à Tunis.

Article 12. - M. Thierry DELAVAL est désigné en qualité de Délégué général Wallonie-Bruxelles à l'Union européenne.

Article 13. - Mme Fabienne THIRION est désignée en qualité de Conseillère près la Délégation générale Wallonie-Bruxelles à l'Union européenne.

Article 14. - M. Jérôme NOEL est désigné en qualité de Conseiller près la Délégation générale Wallonie-Bruxelles à l'Union européenne.

Article 15. - Mme Laurence CAPELLE est désignée en qualité de Déléguée générale Wallonie-Bruxelles à Varsovie

Article 16. - Messieurs Olivier GILLET, Franck PEZZA et Fabrice SPRIMONT sont adjoints à l'administration centrale.

Article 17. - Ces désignations prennent effet au 1^{er} septembre 2019 et prennent fin au prochain mouvement diplomatique.

Article 18. - Le Ministre qui a les Relations internationales dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 2 mai 2019.

Le Ministre-Président, en charge de l'Egalité des chances et des Droits des femmes,

R. DEMOTTE

Le Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative,

A. FLAHAUT